

La bourse
CLAIRE-MARCHAND
et la bourse
ROBERT-LAURIN

pour les étudiants du programme
SCIENCES HUMAINES
au
COLLÈGE
DE BOIS-DE-BOULOGNE



Offertes par

**Centre d'action bénévole
de Bordeaux-Cartierville
(CABBC)**



**Fondation du
Collège de Bois-de-Boulogne**

FONDATION

B COLLÈGE DE
BOIS-DE-BOULOGNE

Boursiers des années précédentes



INFORMATIONS

La bourse *Claire-Marchand* et la bourse *Robert-Laurin* visent à reconnaître la réussite académique et l'implication sociale et communautaire de deux étudiant(e)s du programme Sciences humaines au Collège de Bois-de-Boulogne.

Les deux bourses sont de 750 \$ et sont financées par l'intermédiaire d'un partenariat entre le Centre d'action bénévole Bordeaux-Cartierville (CABBC) et la Fondation du Collège de Bois-de-Boulogne.

Les bourses sont remises au mois de mai de chaque année, lors du Gala Hommage organisée par le Service de la vie étudiante. Le comité de sélection des récipiendaires est formé d'un représentant du CABBC, du coordonnateur du programme Sciences humaines et d'un professeur du programme. Dans la mesure du possible, le comité de sélection attribuera la bourse Claire-Marchand à une étudiante et la bourse Robert-Laurin à un étudiant. Les noms et les photographies des gagnants seront diffusés dans les médias du Collège.

Pour participer, un(e) étudiant(e) doit remplir le formulaire électronique à l'adresse suivante : <http://www.bdeb.qc.ca/la-fondation/grace-a-vos-dons/attributions-boursieres/>

ADMISSIBILITÉ

Le candidat ou la candidate doit :

- 1) être inscrit(e) à temps plein au programme Sciences humaines du Collège de Bois-de-Boulogne sans restriction de session d'étude.
- 2) avoir un parcours académique empreint de réussite.
 - a. fournir le nom d'un professeur du programme Sciences humaines qui peut attester de votre attitude et de votre réussite.
 - b. accepter que le coordonnateur du programme accède à votre dossier académique.
- 3) être impliqué(e) dans au moins une activité à dimension « Sciences humaines » au Collège (Ex. : journal étudiant, AGE, secourisme, ENjeu, club entrepreneur, ...; sont exclues les activités rémunérées ou ayant un caractère obligatoire)
 - a. fournir le nom d'un répondant pour chaque implication au Collège.
- 4) être impliqué(e) dans au moins une activité bénévole à l'extérieur du Collège (Ex. : bénévolat dans un centre pour jeunes, un hôpital, un centre pour personnes âgées, un parti politique, une organisation sportive ou communautaire, etc)
 - a. fournir le nom et les coordonnées d'un répondant pour chaque implication à l'extérieur du Collège.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les membres du comité de sélection utiliseront les critères suivants pour départager les candidatures:

- 1) Réussite académique (30%)
- 2) Implication à dimension « Sciences humaines » au Collège (30%)
- 3) Implication bénévole à l'externe (30%)
- 4) Qualité générale du formulaire (10%)

QUI EST CLAIRE MARCHAND ?

Elle a commencé sa carrière d'enseignante au département d'économie du Collège de Bois-de-Boulogne en 1971; elle est décédée en juin 2004, toujours enseignante et coordonnatrice du programme de Sciences humaines. Pendant toute cette période, elle a occupé différents postes qui l'ont amenée à s'impliquer tant au niveau pédagogique qu'au niveau syndical. Elle a toujours été préoccupée par la qualité de l'enseignement recherchant constamment différents moyens pour stimuler les étudiants et étudiantes.

Grâce à toutes ses qualités, elle a su s'attirer l'estime tant des professeurs que du reste du personnel du Collège. Son départ a laissé un grand vide et c'est pour se rappeler sa présence si importante que cette bourse a été instituée.

QUI EST ROBERT LAURIN ?

Robert Laurin a commencé à faire du bénévolat au milieu des années 60. Médecin de profession, grand passionné d'histoire, bénévole de conviction, il a dédié son temps à des nombreuses causes sociales au fil des cinq dernières décennies.

Il s'est impliqué au sein des conseils d'administration d'une grande diversité d'organismes communautaires et institutions ayant des missions et des approches différentes. Le fil conducteur qui relie ses riches expériences est son désir de contribuer au développement de sa communauté et au bien-être de ses concitoyens.

Sensibiliser les jeunes au bénévolat a toujours été une priorité pour lui. En tant que membre du CA du CABBC il a fortement soutenu le développement du partenariat avec le Collège de Bois-de-Boulogne.

Bénévole également à la popote roulante du CABBC depuis plus de 10 ans, il a accueilli avec chaleur de nombreux étudiants du Collège. Les initier aux tâches mais également à l'histoire du quartier fût toujours un plaisir pour lui.

Pour tous ceux qui le connaissent, Robert Laurin est un symbole d'engagement social et un modèle inspirant. C'est pour rendre hommage à un bénévole accompli et souligner sa grande générosité que nous avons institué cette bourse.

QU'EST-CE QUE LE CABBC ?

Fondé en 1992, le Centre d'action bénévole Bordeaux-Cartierville a pour mission de favoriser l'engagement social et la mobilisation citoyenne dans le but de renforcer le tissu social de notre communauté. Ainsi, il promeut l'action bénévole afin que le CABBC soit un carrefour d'implication sociale, de rencontres entre divers acteurs sociaux interpellés par le bien-être de la communauté.

QU'EST-CE QUE LA FONDATION DU COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE ?

La Fondation du Collège de Bois-de-Boulogne est une corporation légalement constituée depuis 1990. Elle a pour mission de recueillir des fonds et de les administrer, de façon transparente, selon les objectifs de sa mission. Ainsi, depuis sa création, cette dernière a remis plus de cinq millions de dollars en bourses d'excellence, de persévérance scolaire ou d'engagement social, tout en contribuant également au succès des étudiants en difficulté, à la formation professionnelle, aux projets internationaux ainsi qu'à l'aménagement de nouveaux espaces.